

Le C.R.T consiste à apprécier la qualité de l'offre présentée par le candidat. Ce dernier s'attache à fournir un maximum d'informations quant aux prestations demandées

**CRITERE DE LA VALEUR TECHNIQUE**  
pondération : ... %

Processus de prise et de suivi des commandes	REPONSE DU CANDIDAT
Présentation du processus de prise des commandes en lien avec le CCAP (moyens techniques et humains dédiés,...)	
Présentation du processus de suivi des commandes (retour sur les stocks, gestion des déficits tempéraires de production suite aux aléas climatiques ou aux incidents techniques,...)	
Qualité des denrées et étendue de la gamme	REPONSE DU CANDIDAT
Engagements du candidat quant à la politique générale relative à la maturité des fruits et légumes (respect des saisons, contrôle des fruits et légumes avant récolte, murisserie, modalités de contrôles contradictoires, délai d'échange de marchandise)	
Variétés proposées : le candidat détaille les atouts des variétés proposées Calendrier de Saisonnalité/calendrier de disponibilité (à joindre en annexe du CRT)	
Présentation des moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et la traçabilité des produits : itinéraire technique et stratégie d'assolement OU chartes qualités (à joindre en annexe au CRT)	
Engagement général sur les délais entre la cueillette/récolte et la livraison sur les sites (fraîcheur des produits)	
Etendue de la gamme appréciée en fonction du nombre de références du candidat (sur la base du bordereau des prix unitaires - BPU- transmis au sein du dossier de consultation des entreprises - DCE-)	
Fiche technique : respect des mentions minimales exigées dans l'annexe 2 du CCTP (variétés, labels, logo, etc.). Les fiches techniques demandées aux BPU sont à joindre en annexe au CRT.	
Modalités de communication des prix (sur la base des modalités précisées dans le CCAP)	
Processus de livraison	REPONSE DU CANDIDAT
Délai de livraison en lien avec les délais maximum intégrés au CCAP	
Moyens humains et techniques dédiés à la livraison pour l'ensemble des produits (personnel, nombre et typologie de véhicules de livraison, organisation, capacité et engagement du candidat)	
Typologie de conditionnement des produits livrés (respect des conditionnements souhaités dans les BPU et dans le CCTP).	
Délai de livraison en cas d'urgence	
Part de produits en circuits-courts et organisation filière	REPONSE DU CANDIDAT
Part (en pourcentage) de produits en circuits-courts (faire une distinction, le cas échéant, entre les produits sans intermédiaire ou avec un unique intermédiaire) sur la base des produits intégrés au BPU et rôle du candidat dans la pérennité des filières agricoles : part de produits en circuits-courts : 1 intermédiaire (achat/vente) entre le producteur de produits bruts agricoles et (Nom du Pouvoir Adjudicateur).	